

Particuliers

Addendum
au 29/04/2026

2026



“ Vos
tarifs
au
quotidien ”

PRINCIPALES CONDITIONS
TARIFAIRES TTC APPLICABLES
AU 1^{ER} JANVIER 2026

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026, de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour et aux successions. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que de leur prix.



**PYRÉNÉES
GASCOGNE**

ici et ensemble



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte annuelle

CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT)))

	Débit immédiat		Débit différé	
	Sociétaire	Non sociétaire	Sociétaire	Non sociétaire
Fourniture d'une carte de débit* (carte de paiement internationale à autorisation systématique)				
L'Autre Carte Majeur Protégé	-	18,30 €	-	-
Mastercard Eko	-	36,00 €	-	-
Mastercard	-	31,00 €	-	-

Fourniture d'une carte de débit* (carte de paiement internationale)

Mastercard Standard, Visa Classic	49,00 €	52,00 €	49,00 €	52,00 €
Gold Mastercard, Visa Premier	143,00 €	146,00 €	143,00 €	146,00 €
World Elite Mastercard, Visa Infinite	-	-	353,00 €	-

CARTE DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit virtuelle permanente (carte de paiement à autorisation systématique)

[NOUS CONSULTER](#)



Bon à savoir !



Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère (réduction non valable pour l'Autre Carte et Mastercard EKO).



Sans contact

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir de votre application Ma Banque, depuis www.ca-pg.fr, ou auprès de votre conseiller.



Mention Crédit ou Débit

Les cartes de paiement à débit différé comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

* Cartes de débit : sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :
- les cartes à débit immédiat,
- les cartes à autorisation systématique avec contrôle de solde.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Prestige, Premium et Essentiel peuvent être souscrites auprès des agences participantes. Liste des agences consultable sur le site internet www.ca-pg.fr.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle mise à disposition et / ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Crédit Agricole en Ligne Vision Part option virement externe (sur www.ca-pg.fr et via l'application Ma Banque**)

Commission d'intervention***

Commission d'intervention : 12 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé). Cotisation carte : « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite »

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à débit immédiat à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

35,00 € / mois
dont 4,50 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

* Gratuit.

** Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC.

*** Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent pas dépasser par compte bancaire un montant de 8,00 € par opération et de 80,00 € par mois.

Offre Prestige (suite)

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA*

Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple
à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte**

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets
de la Caisse Régionale Pyrénées Gascogne

Retrait d'espèces en euros*** dans la zone euro
à un distributeur automatique de billets
d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euros*** ou en devises,
dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE),
à un distributeur automatique de billets
d'un autre établissement

Paiement par carte**

En euros*** ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurances de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte / vol des moyens
de paiement et effets personnels :
SécuriCOMPTE Premium****

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance :
SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements
« Les experts » de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs
de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version
numérique (Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente
Jardin, Régala, Maison Créative, Détours en France,
Plus de Pep's, Parents)

Mon Sécuricoffre +

50 Go

35,00 € / mois
dont 4,50 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

* Sauf gratuité imposée par la loi.

** Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

*** Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230 du 14 juillet 2021).

**** Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. Les assurances SécuriCOMPTE et SécuriWEB ne se substituent pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offrent une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle mise à disposition et / ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Crédit Agricole en Ligne Vision Part option virement externe (sur www.ca-pg.fr et via l'application Ma Banque**)

Commission d'intervention***

Commission d'intervention : 3 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé).
Cotisation carte : « Gold Mastercard » ou « Visa Premier »

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à débit immédiat à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an****

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA*****

Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

16,00 € / mois
dont 4,50 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

*Gratuit.

** Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC.

*** Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent pas dépasser par compte bancaire un montant de 8,00 € par opération et de 80,00 € par mois.

**** Au-delà des 10 virements inclus, se référer à la page 14 de la plaquette tarifaire « Particulier 2026 » pour la tarification des virements non SEPA.

***** Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte*

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Pyrénées Gascogne

Retrait d'espèces en euros** dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euros** ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement

Paielement par carte*

En euros** dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE

Assurances de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte / vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium***

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements « Les experts » de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

16,00 € / mois
dont 4,50 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

* Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

** Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230 du 14 juillet 2021).

*** Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. Les assurances SécuriCOMPTE et SécuriWEB ne se substituent pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offrent une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle mise à disposition et / ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Crédit Agricole en Ligne Vision Part option virement externe (sur www.ca-pg.fr et via l'application Ma Banque**)

Commission d'intervention***

Commission d'intervention : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé).
Cotisation carte : « Mastercard Standard » ou « Visa Classic »

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à débit immédiat à autorisation systématique) (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA****

Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

10,00 € / mois
dont 1,00 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

* Gratuit.

** Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC.

*** Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent pas dépasser par compte bancaire un montant de 8,00 € par opération et de 80,00 € par mois.

**** Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte*

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Pyrénées Gascogne

Retrait d'espèces en euros** dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euros** ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement

Pour les clients âgés de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte*

En euros** dans un pays de l'EEE

Pour les clients âgés de 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte / vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus***

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements « Les experts » de Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Mon Sécuricoffre +

5 Go

10,00 € / mois
dont 1,00 €
correspondant
aux cotisations
d'assurance

* Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

** Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).

*** Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. Les assurances SécuriCOMPTE et SécuriWEB ne se substituent pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offrent une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (nouvelle offre commercialisée à partir du 29/04, uniquement souscriptible par les nouveaux clients, puis, à partir du 30/06, pour l'ensemble des clients)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Crédit Agricole en Ligne Vision Part option virement externe (sur www.ca-pg.fr et via l'application Ma Banque*)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à débit immédiat à autorisation systématique) (cotisation carte).
Facturation de 5 € / mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Paiement par carte**

En euros*** dans un pays de l'EEE

GRATUIT

* Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC.

** Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre.

*** Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).

Offre Eko (nouvelle offre commercialisée à partir du 29/04, uniquement souscriptible par les nouveaux clients, puis, à partir du 30/06, pour l'ensemble des clients) (suite)

Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	En option : 1,00 € / mois (cotisation carte)
Paiement en euros* dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE). Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque de Chalus	
Retraits d'espèces en euros dans la zone euro et en euros* ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits / mois	1,00 € / retrait à partir du 4 ^e retrait / mois
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte / vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus**	En option : 1,00 € / mois

*Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).

** Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. Les assurances SécuriCOMPTE et SécuriWEB ne se substituent pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offrent une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Eko by CA

(offre commercialisée jusqu'au 28/04/2026)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole En Ligne Vision Part option virement externe (sur www.ca-pg.fr et via l'application Ma Banque*)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20,00 €
- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et / ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel**

Moyens et opérations de paiement

2,00 € / mois

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique). Cotisation carte : « Mastercard Eko »

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission et la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

Retrait d'espèces par carte***

Retrait d'espèces en euros à un distributeur automatique de billets de Crédit Agricole

Inclus et illimité

Retrait d'espèces en euros dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement

25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement

10 retraits / an

*Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC.

** Gratuit.

*** Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Eko by CA

(offre commercialisée jusqu'au 28/04/2026) (suite)



Bon à savoir !



L'offre Eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert :

le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko by CA ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko by CA se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko by CA est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € : 22,00 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50,00 € : 42,00 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko by CA. En cas de résiliation de l'offre Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Successions

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025* :

Mineurs

GRATUIT

Majeurs

Montant des soldes des avoirs < 6 000 € :

GRATUIT

Montant des soldes des avoirs ≥ 6 000 € en cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier** :

- Succession non complexe*** :
- Succession complexe*** :

GRATUIT

1 % du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850 €



Bon à savoir !

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse Régionale suivants : compte de dépôt, Compte Sur Livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, Livret A, Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret d'Épargne Populaire (LEP), Plan d'Épargne Populaire (PEP), Livret jeune, Compte Épargne Logement (CEL), Plan Épargne Logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

Commission annuelle de gestion****

80,00 €

- Dossier ouvert avant le 13/11/2025 et non clôturé au bout d'un an
- Commission plafonnée à 30 € pour les dossiers en situation de déshérence

*Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, Compte Sur Livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, Livret A, Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret d'Épargne Populaire (LEP), Plan d'Épargne Populaire (PEP), Livret jeune, Compte Épargne Logement (CEL), Plan Épargne Logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

**En application de l'article L. 312-1-4-1 du Code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du Code monétaire et financier.

***En application de l'article L. 312-1-4-1 du Code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1^o de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants,
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

Les mineurs sont exonérés de tarification.

****Uniquement pour les dossiers ouverts avant le 13/11/2025.

*Ma
banque
quand
je veux*



face-à-face



visio



téléphone



sms



tchat



mail



réseaux sociaux

Applications*

Pour gérer vos comptes
en toute liberté **24h/24**
depuis votre smartphone



MA BANQUE



PAIEMENT
MOBILE



www.ca-pg.fr

Trois espaces en ligne accessibles, à la rubrique **contact**

- **Mail** : nous vous répondons dans les meilleurs délais
- **Tchat** : lundi au samedi
- **Rappel web call back**

ici et ensemble



**PYRÉNÉES
GASCOGNE**

*Téléchargement et accès gratuits hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est 11 boulevard du Président Kennedy BP. 329 - 65003 TARBES CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarbes le 20/09/1992 sous le numéro 776 983 546 - Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 509 en qualité de courtier d'assurance - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière numéro CPI 65012021000000008 délivrée par la CCI de Tarbes et des Hautes-Pyrénées, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant unique CITEO : FR234320_01QJIE. Crédits Photos : Getty Images - 05/2026 - Ref 9104 >< F S T L



LE TRI
+ FACILE



PROSPECTUS



BAC DE TRI